

Courriel n°33

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] Éoliennes voie corette

Date : Sun, 2 Oct 2022 05:05:03 +0000

De : <.@hotmail.fr>

Pour : pref-consult-public@somme.gouv.fr <pref-consult-public@somme.gouv.fr>

Bonjour, je vous fais part de mon opposition à cet énième projet éolien dans notre région, Trop c'est trop ! Les habitants des communes rurales n'en peuvent plus de cette invasion dévastatrice..

Merci de prendre en compte ma remarque.

62 Boiry Ste Rictrude

Envoyé de mon iPad

Courriel n°34

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] Objet : Enquête Publique – Projet de la voie CORETTE – MATIGNY

Date : Sun, 2 Oct 2022 12:46:03 +0200 (CEST)

De : <@orange.fr>

Répondre à : <@orange.fr>

Pour : pref-consult-public@somme.gouv.fr

Monsieur le Préfet de la Somme,

Objet : Enquête Publique – Projet de la voie CORETTE – MATIGNY

Je m'adresse à vous au sujet du projet de construction d'un parc éolien sur l'espace de la voie Corette sur la commune de Matigny qui jouxte la commune de Croix Molineaux.

Je suis habitant de Croix Molineaux depuis 1995 et avec une vue directe sur la commune de Matigny.

Je suis pour l'écologie mais certainement pas pour le saccage de l'environnement et du cadre de vie. Je m'oppose à ce projet et je m'y suis toujours opposé et ce pour les raisons suivantes :

A la sortie du Village de Croix Molineaux coté Y, nous pouvons déjà observer un peu plus de 70 éoliennes ou de points lumineux pendant la nuit. De mon jardin, j'en compte déjà une dizaine.

Entre la commune de ROYE et les communes de NESLE puis HAM, il y a déjà un mitage du paysage par les éoliennes et c'est bien plus de point lumineux que l'on peut observer.

N'EST-CE PAS SUFFISANT – FAUT IL SACCAGER PLUS ENCORE ?

Ensuite et permettez-moi de poser la question de l'utilité. Vendredi 30 septembre 2022, il faisait 5 degrés à 7 heures et pas de vent et aucune éolienne visible ne fonctionnait. Vous pourrez vérifier les données de production si vous le souhaitez. En effet, nous faisons face à une énergie NON PILOTABLE. Et c'est précisément ce vendredi que j'avais besoin de chauffage. Faut-il s'acharner dans cette voie ?

Notre Président de REGION, Monsieur X BERTRAND, Trop c'est trop, il est l'heure de trouver d'autres solutions et il y en a.

Vous l'aurez compris, il est nécessaire de stopper cette anarchie et même les « pro-éoliens » le disent. « Dans la somme, nous avons été trop loin » et le paysage ne ressemble plus à rien.

Alors cesser ce combat d'arrière-garde et pensez à ce vous allez laisser à nos enfants.

Cordialement.

80400 CROIX Molineaux

Courriel n°35

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] Corette

Date : Sun, 2 Oct 2022 14:10:24 +0200

De : . <@gmail.com>

Pour : pref-consult-public@somme.gouv.fr

Bonjour

Vous trouverez ci-joint une étude menée par nos soins en mai 2021 qui démontre que selon les critères même de la DREAL ce projet provoquera saturation et encerclement de notre cadre de vie.

Vous y apprendrez qu'il s'inscrit dans une des zones cartographiée par la DREAL en juillet 2019 comme étant à préserver comme espace de respiration visuel.

Puisque l'enquête porte sur ce sujet, vous noterez que les 3 postes de livraison se trouvent isolés au milieu de rien à presque 1 km de la première éolienne (*document joint "Plan de masse"*). Implanter des PDL aussi éloignés des éoliennes et qui plus est sur une commune voisine n'a aucun sens!

Sur l'autre document joint ("Image P de L") vous observerez:

Les postes de livraison ne font l'objet d'aucune insertion paysagère. Ils apparaissent comme des verrues dans un paysage vierge de construction.

La présence d'une éolienne à l'arrière plan est trompeuse. Aucune éolienne ne vient verticaliser le paysage à cet endroit puisque l'éolienne E1 a été supprimée.

@orange.fr

Courriel n°36

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] "Eoliennes Voie Corette"

Date : Sun, 2 Oct 2022 17:08:18 +0200 (CEST)

De : <.@orange.fr>

Répondre à : <.@orange.fr>

Pour : pref-consult-public@somme.gouv.fr

je suis opposé au projet parce que :

>Que le conseil municipal n'a pas donné d'avis favorable à ce projet,

>ça va dénaturer le paysage ,

>faire baisser le prix de l'immobilier

>et il y en a déjà trop dans le secteur

>TROP TROP C'EST TROP !!!

Courriel n°37

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] Eoliennes Voie Corette

Date : Sun, 2 Oct 2022 15:28:31 +0000 (UTC)

De : <@yahoo.fr>

Répondre à : <@yahoo.fr>

Pour : pref-consult-public@somme.gouv.fr <pref-consult-public@somme.gouv.fr>

Madame, Monsieur,

Je m'oppose au projet éolien voir corette au motif que les 3 postes de livraison se trouvent isolés au milieu de rien à presque 1 km de la première éolienne (*document joint "Plan de masse"*). Implanter des PDL aussi éloignés des éoliennes et qui plus est sur une commune voisine n'a aucun sens.